

Embargo jusqu'au 28 juin à 12h00

Forte croissance de l'économie numérique en Occitanie, portée par les deux métropoles

Une économie numérique **forte et en nette progression**

En 2016

97 600
emplois numériques

→

4,4 %
de l'emploi régional

2^e rang des régions de province



L'emploi numérique **progressé plus vite** que l'emploi total
entre 2007 et 2016

+ 10,6 %
Emplois numériques

+ 6,0 %
Emploi total

Des emplois numériques **concentrés** autour **des métropoles**

3/4 des emplois numériques
de la région dans les
zones d'emploi de
Toulouse et Montpellier



Mais d'**autres viviers**
se développent autour
de Nîmes, Perpignan
et Tarbes-Lourdes

Pour en savoir plus : « [Forte croissance de l'économie numérique en Occitanie, portée par les deux métropoles](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 75, juin 2019

Retrouvez-nous sur :

insee.fr   

Service presse :

05 61 36 62 85 -
medias-occitanie@insee.fr

Insee Analyses

Occitanie


N° 75

Juin 2019

Forte croissance de l'économie numérique en Occitanie, portée par les deux métropoles

Avec 97 600 emplois numériques, soit 4,4 % de l'emploi régional en 2016, l'Occitanie se place en troisième position parmi les régions françaises, tant en nombre d'emplois numériques qu'en part dans l'emploi total. La majorité des emplois numériques se concentrent autour des métropoles de Toulouse et Montpellier, mais d'autres viviers se développent dans quelques grands pôles urbains autour de Nîmes, Perpignan et Tarbes-Lourdes.

La numérisation de l'économie contribue largement au dynamisme de la région : entre 2007 et 2016, l'emploi numérique progresse bien plus vite que l'emploi total. Le développement du non-salariat dans les activités numériques contribue fortement à cette croissance.

L'Occitanie concentre de nombreux centres de décision relevant des secteurs numériques. Cependant, la majorité des emplois de l'économie numérique de la région dépend d'entreprises situées en dehors du territoire régional.

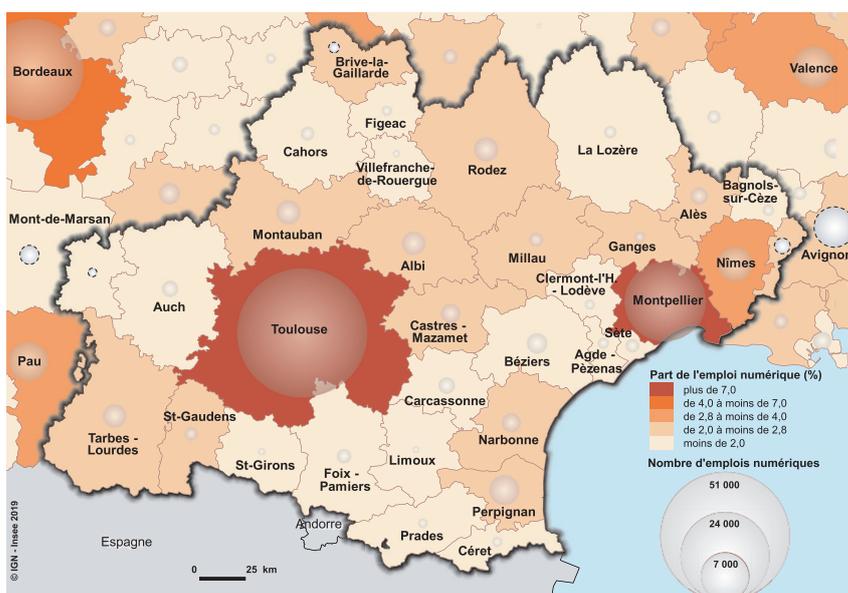
François Hild et Fabien Steinmetz (Insee), Marielle Dhune et Véronique Salabert (Directrice)

L'économie numérique se structure autour de deux axes principaux : les technologies de l'information et de la communication (TIC) et leurs utilisations comme la création de contenus numériques (*champ et figure 3*). L'émergence de cette économie génère des changements fondamentaux, tant du côté des entreprises que des particuliers. Les nouvelles formes de production et de consommation liées aux échanges d'information se diffusent dans l'ensemble de l'économie, notamment par le développement des professions du numérique. L'accompagnement des transitions numériques constitue un enjeu fort de développement économique et social pour les politiques publiques, qu'elles soient portées par l'État ou la Région.

En 2016, l'Occitanie compte 97 600 emplois numériques (4,4 % de l'emploi régional total) : 81 300 emplois relèvent des secteurs d'activité numériques et 16 300 correspondent à des métiers du numérique exercés dans des secteurs d'activité non numériques. L'essor du

1 Les zones d'emploi de Toulouse et Montpellier concentrent les trois quarts de l'emploi numérique régional

Emplois numériques en Occitanie en 2016 (en nombre et en part dans la zone d'emploi)



Note : pour les zones d'emploi à cheval sur deux régions (Mont-de-Marsan, Brive-la-Gaillarde et Avignon), les indicateurs sont calculés sur chacune des parties de la zone d'emploi ; ils sont représentés en pointillés sur la carte.

Lecture : la part des emplois numériques dans les zones d'emploi de Toulouse et de Montpellier représente entre 7 et 8 % de l'emploi total de la zone, avec 51 000 emplois à Toulouse et 20 000 à Montpellier.

Source : Insee, recensement de la population 2016

2 L'Occitanie sur le podium des régions numériques

numérique est une source de croissance pour l'économie. Entre 2007 et 2016, l'emploi numérique progresse de 10,6 % en Occitanie (+ 9 300 emplois), alors que l'emploi total progresse de 6,0 %.

Des emplois numériques concentrés sur Toulouse et Montpellier

L'économie numérique est par nature liée à de grands pôles urbains dans lesquels les entreprises disposent d'un écosystème, offrant en particulier un large vivier de main-d'œuvre qualifiée. La dynamique d'innovation et de croissance inhérente à cette économie se propage dans les autres secteurs d'activité à travers des salariés y exerçant des métiers du numérique (*encadré 1*). Le poids de l'emploi numérique est ainsi très lié à la densité de population et d'entreprises des territoires (*figure 1*).

Les zones d'emploi de Toulouse et de Montpellier concentrent 75 % des emplois numériques de la région, alors qu'elles n'abritent que 40 % des emplois régionaux.

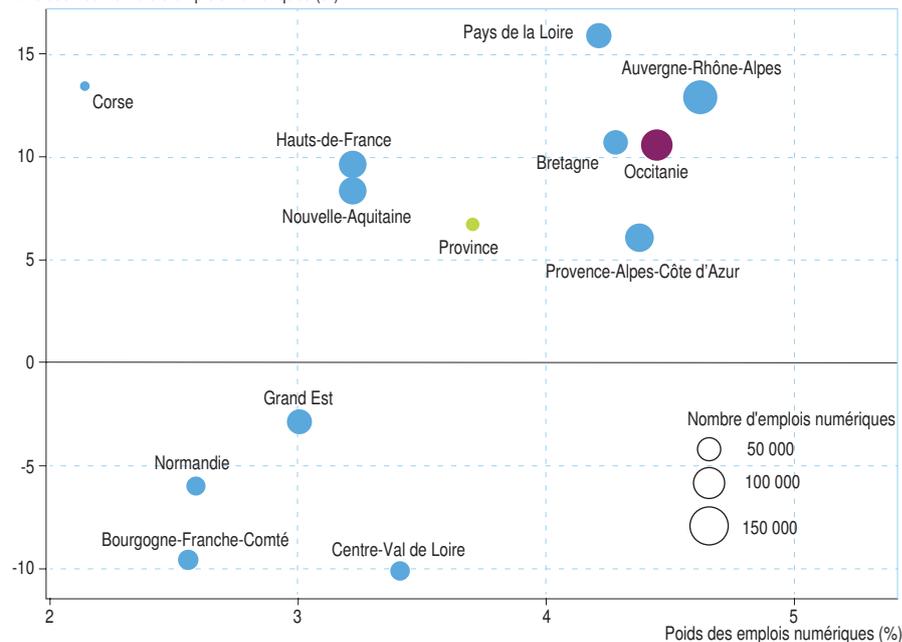
Toulouse est la deuxième zone d'emploi de province pour le nombre d'emplois numériques en 2016, après celle de Lyon (62 600 emplois). L'emploi numérique toulousain (51 500 emplois) dépasse celui des zones d'emploi de Bordeaux (31 800) ou Marseille (22 400). Les emplois numériques représentent ainsi 7,9 % de l'emploi total dans la zone de Toulouse, contre 7,3 % dans celle de Lyon et jusqu'à 13,8 % dans celle de Paris. Le plus gros établissement numérique de la zone appartient à Cap Gemini. Avec plus d'un millier de salariés, c'est sa deuxième unité la plus importante en France, avec des activités fortement liées à la construction aéronautique et spatiale.

La zone d'emploi de Montpellier se situe en neuvième position au niveau de la province. Le poids des emplois numériques (7,1 % de l'emploi total, soit 19 900 emplois) est inférieur à celui de Toulouse, mais ces emplois progressent bien plus fortement : + 23 % à Montpellier entre 2007 et 2016, contre + 11 % à Toulouse. Dans ces deux zones, l'emploi total progresse respectivement de 15 % et 12 % sur la période. La zone d'emploi de Montpellier est notamment spécialisée dans les activités de fabrication de matériel informatique. Elle bénéficie par exemple de l'implantation du siège, pour toute l'Europe du sud, du géant informatique mondial Dell.

Toulouse et Montpellier font partie des premières métropoles ayant obtenu le label « French Tech » en 2014. Depuis avril 2019, elles deviennent chacune l'une des 13 nouvelles « Capitales French Tech » labellisées par la Mission French Tech, en remplacement du label « French Tech »

Évolution du nombre d'emplois numériques entre 2007 et 2016 et part des emplois numériques dans l'emploi en 2016

Évolution du nombre d'emplois numériques (%)



Lecture : en Occitanie, l'emploi numérique s'accroît de 10,6 % entre 2007 et 2016. Il représente 4,4 % de l'emploi régional en 2016, soit 97 600 emplois (salariés et non salariés).

Champ : France métropolitaine hors Île-de-France

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2016

et désormais portées par des associations d'entrepreneurs. Rebaptisée « French Tech Méditerranée », l'écosystème de Montpellier englobe aujourd'hui l'Hérault, le Gard et le sud de l'Aveyron (*encadré 2*).

Quelques autres territoires en pointe

Dans les autres zones d'emploi d'Occitanie, le poids des emplois numériques dans l'emploi total est partout inférieur à 4 %. Ces zones regroupent seulement le quart des emplois numériques de la région. Cependant, trois territoires accèdent aussi en avril 2019 au label « Communautés French Tech » réservé à des territoires plus petits que les « capitales » : « Gard », « Perpignan » et « Pyrénées Adour ».

Troisième zone d'emploi pour le numérique en Occitanie avec 3 700 emplois, Nîmes tire avantage de sa proximité avec Montpellier, la recherche de synergie et d'effets d'agglomération étant importante dans le domaine du numérique.

Dans la zone d'emploi de Perpignan qui regroupe 2 700 emplois numériques, les activités tertiaires de l'économie numérique sont les plus dynamiques, grâce notamment à la présence de l'une des écoles majeures de formation aux métiers créatifs et numériques, l'IDEM (Institut de développement de l'enseignement multimédia).

La cinquième zone d'emploi d'Occitanie pour le nombre d'emplois numériques, celle de Tarbes-Lourdes avec 1 700 emplois

numériques, développe une nouvelle spécialisation liée au numérique, sur la thématique de la transition énergétique alors que certaines activités y sont en déclin, comme la fabrication de composants électroniques.

Une économie numérique forte et encore en progression

Grâce au dynamisme de ces différents territoires, l'Occitanie, déjà deuxième région de province en 2007, maintient sa position en 2016, tant en nombre d'emplois numériques qu'en part dans l'emploi régional, juste derrière Auvergne-Rhône-Alpes.

Malgré ce développement déjà avancé, l'emploi numérique dans la région progresse plus qu'en moyenne nationale sur la période (*figure 2*).

Ce constat reste vrai si l'on se restreint aux seuls secteurs de l'économie numérique, en excluant les professions du numérique exercées dans d'autres secteurs d'activité.

Les secteurs d'activité numériques emploient 81 300 personnes en Occitanie en 2016, dont 69 400 salariés. Ces personnes travaillent dans 24 800 établissements, dont seuls 4 500 (soit 18 %) sont employeurs. Le nombre de salariés travaillant dans les secteurs numériques de la région est comparable au nombre de salariés travaillant dans la branche industrielle de la filière aéronautique et spatiale. Entre 2007 et 2016, l'emploi salarié dans les secteurs numériques progresse plus fortement que dans l'ensemble des secteurs marchands.

Les activités des TIC (technologies de l'information et de la communication) constituent le cœur de l'économie numérique (figure 3) et regroupent sept emplois des secteurs numériques sur dix. Parmi elles, le secteur de la programmation est le domaine de spécialité de l'Occitanie. Avec 30 000 emplois en 2016 contre 18 200 en 2007, ce secteur se développe bien plus fortement que dans les trois régions limitrophes du grand Sud.

Les établissements de l'économie numérique qui emploient des salariés sont de plus grande taille que ceux du reste de l'économie en Occitanie, en particulier dans les activités de programmation. Les établissements de 250 salariés et plus regroupent à eux seuls 30 % des salariés du numérique contre 14 % dans le reste de l'économie. Le poids de ces grands établissements dans l'emploi des secteurs numériques est aussi plus élevé en Occitanie (30 %) qu'en province (25 %).

Le développement du non-salariat, moteur de la création d'entreprises numériques

Entre 2007 et 2016, la part des non-salariés dans l'économie numérique augmente en Occitanie, passant de 10,0 % à 14,7 %. Cette progression est proche de celle observée en province. Elle est liée en grande partie à la création du régime fiscal de l'auto-entrepreneur début 2009, transformé en régime de micro-entrepreneur fin 2014. Ce statut est fortement utilisé par les développeurs free lance et les consultants. Après un creux en 2014-2015, les immatriculations sous ce régime rebondissent dans les secteurs du numérique entre 2016 et 2018. Sur cette période, les créations d'entreprises progressent au total de 10 % par an, contre 6,5 % dans les autres secteurs en Occitanie.

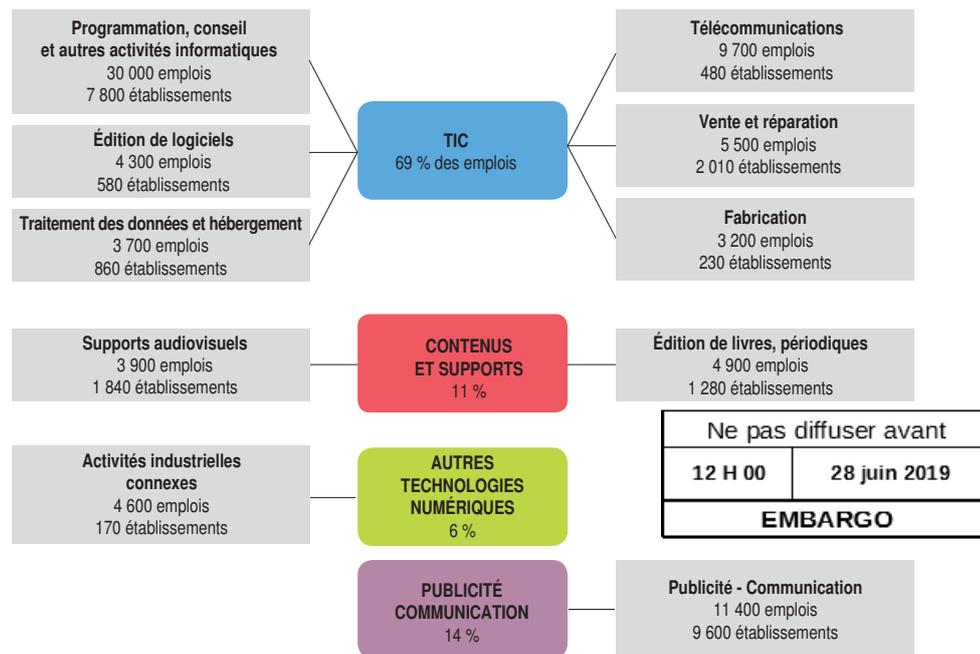
Cette accélération des créations d'entreprises est particulièrement forte dans les deux zones d'emploi de Toulouse et Montpellier, mais aussi dans celles de Nîmes, Tarbes-Lourdes et Perpignan. Globalement sur la région, elle concerne principalement les secteurs de la publicité et de la communication, ceux des contenus et supports, ainsi que, dans une moindre mesure, ceux des TIC (en particulier dans la programmation et les activités informatiques). Pour les TIC, le dynamisme des créations est porté par les zones d'emploi de Toulouse et de Nîmes.

Une région qui compte de nombreux centres de décision dans les secteurs d'activité numériques

De nombreux centres de décision sont implantés en Occitanie dans les secteurs du numérique. Ceux-ci emploient le tiers des salariés du numérique de la région. De ces centres de décision dépendent 7 000 salariés

3 La programmation et les activités informatiques, un secteur numérique très développé

Répartition des emplois (en 2016) et des établissements (en 2015) selon les secteurs d'activité de l'économie numérique en Occitanie



Sources : Insee, recensement de la population 2016 (emplois), Clap 2015 (établissements)

Encadré 1

Forte croissance des professions numériques en Occitanie

Onze métiers, essentiellement du domaine informatique, sont considérés comme étant spécifiques au numérique (champ et figure 4). En Occitanie, ces métiers regroupent 42 800 emplois en 2016.

Entre 2007 et 2016, les professions emblématiques du numérique progressent très fortement dans les secteurs d'activité numériques (+ 32,2 %). Leur croissance est également forte (+ 14,9 %) dans le reste de l'économie.

Les métiers numériques sont très qualifiés : 7 sur 10 sont des emplois d'ingénieurs en Occitanie, contre 6 sur 10 en province. Les ingénieurs et cadres d'études de l'informatique sont les plus nombreux et progressent aussi le plus fortement (+ 34,5 %). Hors économie numérique, ils se concentrent dans les activités des sièges sociaux et de conseil de gestion ainsi que dans les activités d'architecture et d'ingénierie.

Les emplois très qualifiés du numérique se polarisent au sein de la zone d'emploi de Toulouse : celle-ci concentre 72 % des ingénieurs informatiques (contre 62 % de l'ensemble des professions numériques de la région).

4 Forte croissance des métiers spécifiques au numérique

Évolution des effectifs dans les professions du numérique entre 2007 et 2016 en Occitanie

	Secteurs de l'économie numérique		Autres secteurs de l'économie		Tous secteurs	
	2016	Évolution 2007-2016 (%)	2016	Évolution 2007-2016 (%)	2016	Évolution 2007-2016 (%)
Effectifs d'ingénieurs	18 900	+ 40,9	8 900	+ 26,0	27 800	+ 35,8
dont ingénieurs et cadres d'études, recherche et développement informatique	14 300	+ 41,3	7 000	+ 22,4	21 300	+ 34,5
dont ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	1 700	+ 48,7	1 000	+ 34,5	2 700	+ 43,1
Effectifs de techniciens	7 600	+ 14,6	7 400	+ 3,9	15 000	+ 9,1
dont techniciens d'étude et de développement en informatique	2 100	+ 7,9	2 400	- 8,9	4 400	- 1,8
dont techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	1 800	+ 4,7	2 000	- 0,2	3 800	+ 2,1
dont techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux	1 800	+ 5,9	1 100	+ 56,2	2 900	+ 20,9
Effectifs des professions numériques	26 500	+ 32,2	16 300	+ 14,9	42 800	+ 25,1
Effectifs des professions non numériques	54 800	+ 1,4	2 098 800	+ 5,8	2 153 600	+ 5,7

Lecture : en Occitanie, les effectifs dans les professions numériques sont en augmentation de 32,2 % entre 2007 et 2016 dans les secteurs de l'économie numérique et de 14,9 % dans le reste de l'économie.

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2016

qui travaillent à l'extérieur de la région. Le taux de contrôle des entreprises régionales du numérique sur l'extérieur s'élève ainsi à 24,6 % (*données complémentaires*). Il est nettement supérieur à celui de la Nouvelle-Aquitaine (17,3 %) et de PACA (13,6 %). Il reste toutefois bien plus faible que celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (38,3 %). Parmi ces emplois salariés hors de la région contrôlés par une entreprise du numérique d'Occitanie, 57 % se situent en Île-de-France et 25 % dans les trois régions limitrophes de l'Occitanie.

La région dispose de champions de l'économie numérique, comme Actia, groupe spécialisé dans les systèmes électroniques de diagnostic pour l'automobile, très impliqué dans le projet ANITI, dont une des ambitions est de développer les véhicules autonomes grâce à l'intelligence artificielle (*encadré 2*) ou Scopelec, spécialisé dans la construction d'infrastructures de télécommunications, plus grosse société coopérative et participative (SCOP) de France.

Le taux de contrôle de l'Occitanie sur les emplois des autres régions françaises diffère selon les secteurs du numérique : dans les industries connexes au numérique, le taux de contrôle régional dépasse les 50 % et est largement supérieur à celui des trois régions limitrophes. *A contrario*, il est nettement inférieur dans le secteur de la vente et réparation de TIC.

Une région plus dépendante que ses voisines

Dans le même temps, en Occitanie, 45 400 emplois salariés du numérique dépendent d'un centre de décision situé hors de la région. La part des emplois contrôlés par l'extérieur s'établit ainsi à 66 %, soit nettement

plus que pour l'ensemble des emplois salariés marchands de la région (40 %).

Les trois quarts des effectifs contrôlés dépendent d'un centre de décision implanté dans une autre région française, le quart restant dépendant d'un groupe étranger. Ces proportions sont respectivement de 80 % et 20 % dans les autres secteurs marchands.

Les emplois numériques sont plus dépendants de l'extérieur en Occitanie que dans les trois régions limitrophes : les taux de dépendance s'élèvent à 62 % en Auvergne-Rhône-Alpes et à 64 % en PACA et Nouvelle-Aquitaine, mais cette dépendance est, comme en Occitanie, très variable selon les secteurs d'activité (*données complémentaires*). ■

Encadré 2

Les principaux projets numériques en Occitanie en 2019

L'Occitanie bénéficie d'un écosystème numérique riche et dynamique. Plusieurs projets voient actuellement le jour afin de consolider sa structuration et de créer un environnement propice à son épanouissement.

Digital 113, le nouveau cluster du numérique en Occitanie

Né en février 2019, le nouveau cluster du numérique régional, Digital 113, issu de la fusion de Frenchsouth.digital et DigitalPlace, regroupe plus de 350 entreprises, soit 17 000 emplois et un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros. Outre les sites de Toulouse et Montpellier, il dispose d'antennes à Perpignan, Carcassonne et Nîmes, et prochainement à Tarbes, Alès, Mende et Rodez. Digital 113 accompagne la croissance de ses adhérents au travers de cinq axes stratégiques : innovation et transformation, stratégie et financement, business et croissance, international, recrutement et diversité. Le cluster mise notamment sur l'internet des objets, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les mégadonnées, la santé, l'énergie et le transport.

La French Tech, une initiative majeure

La French Tech est une initiative entrepreneuriale de portée mondiale, qui vise à faire de la France un pays où les start-up peuvent naître, croître et devenir des leaders mondiaux.

Les « Capitales French Tech », pilotées par des entrepreneurs, déploient les programmes de l'action publique French Tech en local au bénéfice des start-up qui les composent ainsi que des « Communautés French Tech ». Elles promeuvent la « tech for good », l'innovation qui vise à améliorer la société et résoudre les grands défis, notamment environnementaux, du XXI^e siècle, et favoriser la diversité et la mixité sociale.

ANITI, le projet 3IA au cœur d'un écosystème international d'innovation sur l'intelligence artificielle

ANITI obtient le label 3IA « Institut interdisciplinaire en intelligence artificielle » en avril 2019. Avec 200 chercheurs issus de 33 laboratoires de recherche, Toulouse vise à devenir l'un des leaders mondiaux en IA, et plus particulièrement dans l'IA hybride, qui permet de certifier et comprendre les modes d'apprentissage des algorithmes d'intelligence artificielle. Le projet privilégie les applications Santé, Environnement et Transport (véhicule autonome) pour lesquelles la fiabilité des algorithmes est primordiale. D'ici 2023, 100 start-up devraient être lancées.

La cité des start-up

Début 2020, les anciennes Halles Latécoère à Toulouse abriteront la Cité des start-up, portée par la Région Occitanie. Ce nouvel espace de 10 000 m² vise à créer un environnement propice au développement des start-up de la région, quel que soit leur domaine d'activité. Situé à proximité immédiate du complexe scientifique et universitaire de Rangueil, il s'organisera autour de fonctions complémentaires, dont un espace « tiers-lieu », conçu comme le cœur de l'écosystème des start-up et qui accueillera des services aux entreprises et un espace de co-working.

C

Il n'existe pas de définition qui fasse consensus pour délimiter le périmètre de l'économie numérique. Cette étude retient un périmètre élargi fondé sur les conclusions d'un groupe de travail national réunissant l'Insee, la Dares et la DGE. Il englobe à la fois l'aspect « technologies numériques » (TIC et activités industrielles connexes) et l'aspect « création et distribution de contenus numériques ». Cette étude fait aussi le choix d'aborder la sphère numérique via les métiers emblématiques du numérique, principalement de l'informatique. Par convention, lorsque l'on associe l'approche sectorielle et par profession, on parle des **emplois numériques**. Lorsqu'on aborde uniquement les secteurs d'activité, on parle d'**économie numérique**.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- « L'économie numérique dans l'Hérault : un réseau d'entreprises créatrices d'emploi », Direccte, Service Études Statistiques Évaluation Occitanie, *Escales* n° 20, décembre 2018
- Site internet de la French Tech : www.lafrenchtech.com/

Ne pas diffuser avant	
12 H 00	28 juin 2019
EMBARGO	

